

PROCES VERBAL DE
L' ASSEMBLEE GENERALE DE L' ASSOCIATION CALIBEURDAÏNE
14 JUIN 2012

L'association comptant 62 adhérents, le quorum est atteint avec 41 personnes présentes ou ayant donné leur pouvoir.
L'assemblée peut donc avoir lieu.

1- RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

2- RAPPORT MORAL

DIMENSIONS

L'association est composée de 62 membres (40 de Guyancourt soit 66%)

3 ATELIERS :

Musiques : 15 musiciens
Danses : 45 danseurs
Chorale : 15 chanteurs

ANIMATIONS

17 animations ont ponctué la saison 2011/2012 depuis la dernière assemblée générale :

18 juin 2011 : fête de la musique dans la cour de l'Ecole de Musique de Guyancourt. Nous y avons invité un autre groupe folk La Cascade.

25 juin : participation bénévole à la **fête de l'école maternelle Paul LANGEVIN**. Il est l'aboutissement de 3 ateliers de présentation d'instruments de musique, et de danses traditionnelles, puis prise en charge par les enseignantes.

10 septembre : participation au **forum des associations en fête** avec petit bal folk de 3 danses au podium

15 octobre : animation bénévole du **forum de la solidarité** à Guyancourt (pavillon W. ROUSSEAU), organisé par la FASQY (Fédération des associations Solidaires de Saint Quentin en Yvelines) dont Calibeurdaïne est membre depuis 2 ans.

3 et 4 décembre : participation bénévole de Calibeurdaïne pour le **Téléthon de Guyancourt** avec sa participation au dîner spectacle et l'organisation d'un bal folk à A. RENOIR avec l'appui de l'atelier folklorique de l'ALG. 800€ de dons ont été récoltés au bal.

7 janvier : Animation bénévole à l'**IME au CHESNAY** où des enfants avec des handicaps se sont adonnés avec délice dans nos danses traditionnelles. Moment fort pour les participants de Calibeurdaïne.

11 février : **Stage de danses bretonnes** à T. MONNOD organisé par Calibeurdaïne et animé par le Cercle Celtique de Guyancourt. Suivi du **Bal de carnaval** avec un thème fest noz et l'appui de musiciens et de danseurs du cercle celtique de Rambouillet. Plus de 700€ de dons pour l'association d'aide alimentaire Bouche et Cœur.

12, 14 et 16 mars : **stage d'initiation aux danses irlandaises** animé par Calibeurdaïne et organisé et payé (100€) par la maison de quartier T. MONNOD afin d'initier et de préparer les gens du quartier au bal de la Saint Patrick le 17 mars. Le stage s'achève avec un mini bal avec nos musiciens le 16 mars.

25 mars : animation payante (429€) à **France Miniature**, 60 entrées gratuites (valorisée 1170€) ont été données au secours Populaire de Guyancourt afin que des familles puissent profiter du parc.

7 avril : **Soirée spectacle du Comité de Jumelage de Guyancourt** où Calibeurdaïne, les chanteurs du Comité de Jumelage et des musiciens écossais ont entraîné dans la danse traditionnelle de France et d'Europe nos amis Ecossais et les Guyancourtois présents

8 avril : **participation au « Bœuf »** à A. RENOIR où chansons et danses ont encore été à l'honneur pour clore ce weekend du Jumelage

13 mai : **Bal de l'Europe** organisé par Calibeurdaïne à A. RENOIR au profit des actions de solidarité du Comité de Jumelage vers COME, notre ville jumelée du BENIN. 350€ de dons ont ainsi été récoltés.

2 juin : participation payante (150€) de Calibeurdaïne à la **journée de l'enfance** organisée par la ville de Guyancourt qui avait pour thème cette année l'Europe.

9 juin : participation bénévole de Calibeurdaïne au **bal folk de Limours (91)**

A venir pour la saison 2012/2013 :

23 juin : Animation à l'IME de Versailles

23 juin : fête de la Musique à Guyancourt

30 juin : inauguration de la Roseraie Anne-Marie DOUX

4 juillet : Gérondicap à Magny les Hameaux

8 septembre : Associations en fête

13 et 14 octobre : week end en Normandie où nous serons reçus par des groupes folkloriques du Havre

1 et 2 décembre : participation au Téléthon

INVESTISSEMENTS

Enregistreur pour atelier chants (114,90 euros)

BILAN MORAL:

La saison 2010/2011 s'est avérée riche en événements. Les mois de mars/avril et de juin ont été particulièrement chargés.

Conformément à nos statuts nos actions ont permis d'agir selon 3 axes :

- Maintien des danses, chants et musiques traditionnelles de France et d'ailleurs (une dizaine de danses nouvelles et/ou musiques, une dizaine de chants).
- Convivialité/fraternité hors des frontières sociologiques, que ce soit entre les membres de l'association comme avec le public
- Solidarité, lutte contre les exclusions avec nos actions solidaires : adhésion à la FASQY, recueil de dons (3020€), 60 entrées gratuites dans un parc d'attraction. 7 animations au profit de personnes en difficulté, 8 au profit des actions de la ville de Guyancourt ou de la vie citoyenne à Guyancourt.

Des pistes de progrès sont suggérées pour l'avenir :

- Meilleure répartition des travaux à compléter, répartition de l'animation de l'atelier danses
 - plus d'anticipation,
- augmentation de l'audience lors de nos bals qui chute à 60/80 participants. Réflexions à mener pour gagner du public ou réduire cette activité
 - davantage de participations dans les bals folk de la région pour se faire connaître
 - activité spectacle à développer
- Meilleure sensibilisation des nouveaux arrivants sur les objectifs de l'association qui privilégient l'intérêt général et la solidarité, ce qui suppose la participation de tous à nos animations (au moins 3 fois souhaité)
 - Problème de la rémunération des SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) désormais obligatoires pour nos bals ouverts au public nous obligeant sans doute à réduire le nombre de bals et à limiter nos actions de solidarité
- Gestion du matériel à mieux répartir en donnant notamment le matériel à chaque musicien

REMERCIEMENTS :

Nous remercions tous les acteurs qui ont permis ces actions :

Tout d'abord les danseurs, chanteurs et musiciens et plus particulièrement ceux qui ont participé de façon assidue. Chacun participe selon ses envies, ses disponibilités mais votre présence à au moins quelques animations en synergie avec les participants des différents ateliers est attendue. Les prestations payantes et le bénévolat permettent l'achat de matériels utiles à l'association et contribue au prix faible de l'adhésion.

Rappelons que l'objet de l'association est d'entraîner le public dans la danse et dans la fraternité, et de mener des actions de solidarité pour lutter contre l'exclusion.

Merci aux membres du CA de Calibeurdaïne qui ont géré l'association, organisé les actions
Merci aux autres associations qui se sont jointes à nous dans les manifestations : Atelier folklorique de l'ALG, musiciens et danseurs du groupe celtique de Rambouillet, le groupe La Cascade
Grand merci à la Mairie de Guyancourt pour ses prêts de salles valorisés à 3400€, sa subvention de 150€ et la prise en charge cette année des SSIAP pour nos 2 bals. Cette aide permet de réduire de 90€ l'adhésion de chacun.

A l'issue de sa présentation, le rapport moral est accepté à l'unanimité.

3- BILAN DES ATELIERS

Atelier musique (Erick)

15 musiciens sont inscrits mais 12 ou 13 étaient régulièrement présents. Ils ont été très assidus aux différentes sorties. Il y avait à chaque fois 8 à 12 musiciens présents.

Atelier danses (Erick)

45 personnes sont inscrites mais il y a une dizaine de danseurs qu'on a pas ou peu vus aux répétitions. En gros, nous étions environ une bonne vingtaine de personnes présentes chaque semaine.

Peu de danseurs participent à nos bals et aux sorties. C'est toujours le même noyau dur. Il en faudrait un peu plus dans la mesure des possibilités de chacun.

Atelier chants (Thierry)

Au début, il avait lieu un mercredi sur deux puis, tous les mercredis à partir de janvier sauf quand il y avait CA. On a tourné avec environ 8 chanteurs.

On a repris les chants de l'an dernier et on en a ajouté des nouveaux dont certains qui sont à capella mais qui n'accompagnent pas des danses.

Il faudrait trouver quelqu'un qui puisse remplacer Thierry pour nous faire chanter lors des animations et des bals car Thierry ne peut jamais être là pendant les week-ends.

4- NOUVELLE ORGANISATION DE L'ATELIER DANSES 2012/2013

Pour la prochaine saison, nous vous proposons 4 sous-ateliers :

- 1°) apprentissage, pas de base
- 2°) danses de France et d'ailleurs
- 3°) danses celtiques (Bretagne – Irlande – Ecosse)
- 4°) préparation spectacles

Dans un premier temps, les animateurs pressentis pour ces quatre sous-ateliers seraient Erick (danses de France et d'ailleurs), Bruno et Eliane (danses celtiques). Mais bien entendu, toute autre candidature sera examinée.

Deux options se présentent :

1^{ère} option :

Chaque semaine, l'atelier danses du jeudi serait décomposé comme suit :

- a) 20 h 10 – 20 h 50 – Débutants, pas de bases et danses simples
- b) 20 h 50 – 21 h 30 – Danses France et d'ailleurs (hors celtiques)
- c) 21 h 30 – 22 h 10 danses celtiques (Bretagne – Irlande – Ecosse)
- d) 22 h 10 – 22 h 50 – préparation spectacle (après création du « groupe spectacle »

2^{ème} option :

Chaque atelier se ferait chaque semaine en alternance :

- a) Première semaine : Débutants – pas de base et atelier France et d'ailleurs - spectacle
- b) Deuxième semaine : Débutants – pas de base et atelier danses celtiques - spectacle
- c) Etc...

La répartition sur cette option restant la même que celle de cette année à savoir :

- 20 h 10 - 20 h 50 - apprentissage, pas de base
- 20 h 50 – 22 h 00 – danses pour tous et application des pas de base appris
- 22 h 00 - 22 h 50 – Danses plus difficiles - répétitions groupe spectacle

AVANTAGES ET INCONVENIENTS DES DEUX OPTIONS

Première option :

Avantages

- Conserver la cohésion de tout le groupe (moins de risques que des danseurs ne suivent qu'un atelier et ne côtoient pas les autres danseurs).
- Meilleure cohérence des ateliers apprentissage et spectacles car le ou les animateurs responsable de l'atelier le sera toutes les semaines
- Plus grande diversité de style de danses dans une même soirée

Inconvénients :

- Moins de possibilité d'approfondissement des danses proposées (chaque atelier n'étant que de 45 minutes)
 - Obligation d'assiduité des animateurs toutes les semaines

Deuxième option

Avantages :

- Possibilités de travail des pas de base plus approfondie
- Focalisation chaque semaine sur une seule sorte de danse (folk ou celtique) et donc possibilité pour chacun de pouvoir choisir s'il le souhaite les ateliers qu'il souhaitera suivre
 - Plus de temps pour les animateurs pour préparer l'atelier dont ils s'occupent

Inconvénients :

- Certains adhérents pourraient être amenés à ne venir que certains jeudis en fonction des ateliers proposés et de leurs goûts
 - « Uniformité » des danses par atelier
- Risque plus prononcé d'oubli des danses apprises pour une personne qui ne serait pas venue à cet atelier la dernière fois

GROUPE SPECTACLE

Spectacles en costumes.

Suppose une assiduité, une disponibilité, la tenue des engagements pris, une bonne pratique des danses.

Certains spectacles pourront être enrichis de personnes volontaires et disponibles ne faisant pas partie de l'atelier spectacle pour quelques danses simples ou nécessitant un groupe plus important.

Au cours de l'AG, la discussion a longuement portée sur le groupe spectacle, tout le monde n'étant pas d'accord sur le sens donné au mot spectacle.

Finalement, nous tombons d'accord sur le fait qu'il s'agira plutôt dans un premier temps d'un groupe démonstration.

A l'issue de cette discussion, le groupe spectacle/démonstration est adopté avec 26 voix.
En ce qui concerne l'organisation de l'atelier danse, c'est l'option 1 qui l'emporte avec 28 voix.

5- PROPOSITION D'ACHATS

- 2 micro serre-tête qui coutent 160 à 200 euros pièce
- Une sonorisation pour l'atelier danse qui coute 150 à 200 euros pièce
 - 2 micros pour les instruments (environ 200 euros)

Cela fait un total d'environ 800 euros. Nous réservons aussi un budget de 660 euros pour les bals et animations afin de payer notamment les SSIAP et groupes invités. Enfin, nous prévoyons une enveloppe de 500 euros pour les costumes.

6- COTISATIONS 2012/2013

Au cours du dernier Conseil d'Administration, il a été décidé d'augmenter le tarif des cotisations comme suit :

- Une adhésion de 5 euros qui permettra à des personnes qui souhaitent participer ponctuellement à nos activités (stages, bals, soirées entre adhérents...) d'être adhérent de l'association sans venir aux ateliers. Cette adhésion pourra être prise à tout moment de l'année
- Une cotisation de 15 euros en plus pour pouvoir participer aux ateliers quel que soit le nombre d'ateliers
 - Une cotisation solidarité : adhésion + participation aux ateliers égale à 1 euro
- Une cotisation familiale : A partir de la 2^{ème} personne, il sera payé l'adhésion et une cotisation de 5 euros pour ceux qui participent aux ateliers
 - Une cotisation pour les moins de 26 ans : Ils ne paieront que l'adhésion

Plusieurs raisons nous ont amené à prendre cette décision :

- Les cotisations n'ont pas du tout augmenté depuis la création de l'association il y a 5 ans

A l'issue du CA réuni le 14 Juin 2012, le bureau suivant a été élu :

- RIOCREUX Marie-Claude, présidente
- CABANES Catherine, vice-présidente
- THUILLIER Erick, président d'honneur
- PECNARD Nathalie, secrétaire
- HERVOCHE Martine, secrétaire adjointe
- BUISSON Geneviève, trésorière
- ODE Guy, trésorier adjoint

Signatures :

La présidente
Marie-Claude RIOCREUX



La trésorière
Geneviève BUISSON



La secrétaire
Nathalie PECNARD



- L'organisation des bals nous coûtera plus cher l'an prochain pour deux raisons :
 - 1) Nous devons employer un SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) pour chaque manifestation. Cela était déjà obligatoire cette année mais c'est la mairie qui en a assuré le financement.
 - 2) Nous souhaiterions inviter d'autres groupes lors des bals pour inciter plus de monde à venir. Il faudrait donc les payer.
- L'achat de matériel

L'augmentation des cotisations a été adoptée à l'unanimité.

7- BUDGET PREVISIONNEL

Voir le tableau récapitulatif joint au bilan financier.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

8- QUESTIONS DIVERSES

- Thierry Lecerf souhaite avoir des éléments sur le nombre de personnes qui viendraient en Normandie. Une première réponse est demandée pour fin juin.
- Le groupe de Thierry Lecerf au technocentre (Folk o'tech) est partant pour faire un bal avec nous.
- Une action éventuelle avec l'hôpital Brousse est proposée par André Pedel (musiques, danses voire chants)
- Participation faible aux bals : quelles solutions peut-on trouver ? Inviter des groupes mais aussi prévoir les dates suffisamment à l'avance pour pouvoir déposer des flyers d'annonce lorsque nous allons à des bals.

9- ELECTION DES MEMBRES DU CA

Le conseil d'administration est composé actuellement de 10 membres. Selon les statuts de l'association, il est renouvelable par tiers.

Trois membres sont démissionnaires : Marie-Paule VIGER, Marie-Catherine OSTROWSKI et Maria THUILLIER

Deux membres sont sortants et se représentent : Marie-Claude RIOCREUX et Bruno LETARNEC
Quatre personnes se présentent : Martine HERVOCHE, Marie-Claude PEDEL, Catherine CABANES et Nathalie GUEVARA.

Avant de voter pour ces personnes, il est proposé d'agrandir le CA d'une personne. Cette proposition est acceptée par la majorité. Le CA comptera maintenant 11 membres.

Les six personnes ont été élues à l'unanimité.

Le nouveau CA de la saison 2012 / 2013 est désormais composé de:

- Eliane BOUDON
- Geneviève BUISSON
- Catherine CABANES
- Nathalie GUEVARA
- Martine HERVOCHE
- Bruno LETARNEC
 - Guy ODE
- Nathalie PECNARD
- Marie-Claude PEDEL
- Marie-Claude RIOCREUX
 - Erick THUILLIER

RAPPORT FINANCIER 2011-2012

	PREVISIONNEL 2011-2012		RESULTATS 2011-2012		PREVISIONNEL 2012-2013	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Frais administratifs		100,00		16,72		100,00
Frais AG année précédente				56,12		60,00
Assurance		180,00		179,06		180,00
Costumes		300,00				500,00
Bals - animations	400,00	100,00	429,61	51,07	450,00	660,00
Tenue de compte		8,00		7,80		10,00
Adhésion FASSQY		20,00		20,00		20,00
Achat matériel		600,00		122,90		800,00
Aide stages		100,00				100,00
prêt de salles Mairie		3400,00		3400,00		3400,00
Provisions gros équipements		850,00		1880,05		1050,05
Cotisations et dons	750,00		1005,00		1000,00	
Subvention Mairie	300,00		150,00		150,00	
Subvention Mairie prêt de salles	3400,00		3400,00		3400,00	
TOTAL	4850,00	5658,00	4984,61	5733,72	5000,00	6880,05
Reliquat compte bancaire année précédente		749,11		749,11		1880,05
Solde avec provisions		791,11		1880,05		1050,05
Solde hors provisions		-58,89		0,00		0,00

Notas : seront reportés sur l'exercice 2012-2013 :

dépense : paiement prestation cercle celtique

Guyancourt (stage danses bretonnes) en attente de facture

-60,00

recette : en attente virement 100€ stages dans

irlandaises (par la Mairie)

100,00

recette en attente virement journée de l'enfance (par la Mairie)

150,00

Prévision d'achat matériel 2012-2013

2 micros HF serre tête 400,00

sonorisation atelier danses 200,00

2 micros instruments 200,00

Provisions pour 2014-2015

achat sonorisation bal 1700,00